

anaq-edu.org

Avec l'appui du projet **Booster les Compétences pour l'employabilité des Jeunes**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ANAQ

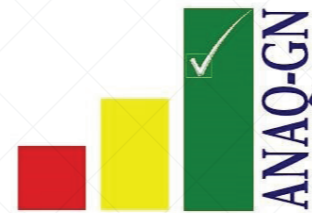
AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET LA RECHERCHE



République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



anaq-edu.org

Avec l'appui du projet **Booster les Compétences pour l'employabilité des Jeunes**



## DOMAINE D'ÉVALUATION 1 : OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE FORMATION :

Standard 1.01 Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<p><b>Quels sont les objectifs de formation ou d'apprentissage du programme?</b></p> <p><b>Quels sont les contenus des enseignements?</b></p>	<p>Le programme de formation possède des objectifs de formation ou d'apprentissage. Les objectifs de formation sont explicitement formulés et déterminent les connaissances, savoir-faire et aptitudes requises. Ils sont connus par les enseignants et les étudiants et correspondent aux contenus des cours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des objectifs de formation ou d'apprentissage, formulés clairement de façon à faciliter leur réalisation ;</li> <li>• Maquettes et descriptifs actuels des cours.</li> <li>• Fiche de présentation du programme</li> </ul>
<p><b>Les objectifs de formation ou d'apprentissage correspondent-ils à la mission de l'institution?</b></p>	<p>Les objectifs de formation ou d'apprentissage, définis pour le programme de formation, correspondent à la mission de l'institution.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document présentant la mission de l'institution (acte réglementaire, plan stratégique, projet d'établissement etc.).</li> </ul>

Standard 1.02 Le programme de formation est régulièrement dispensé.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<p><b>L'établissement qui délivre le programme est-il autorisé à le faire ?</b></p>	<p>L'établissement est autorisé à délivrer le diplôme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte/document d'autorisation de l'établissement.</li> </ul>
<p>Le programme de formation est-il régulièrement proposé aux étudiants?</p>	<p>Le programme de formation est proposé de façon durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maquettes ;</li> <li>• Nombre de promotions sorties au cours des 5 dernières années.</li> <li>• PV de délibération des promotions de diplômés</li> </ul>

### Nota Bene

1Pour plus de commodité et d'exhaustivité, le terme « établissement » est utilisé pour qualifier tout type d'institution d'enseignement et/ou de formation : université, école, institut, centre...etc.

2En termes de méthodologie et de format, l'élaboration de ce référentiel s'est inspirée du référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup du Sénégal.

Standard 1.03 Le programme de formation s’efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d’offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Quels sont les moyens que prend le programme pour maintenir des contacts avec les milieux professionnel et socioéconomique?</b>	Le programme maintien des liens étroits avec le milieu Professionnel par des moyens tels que la mise en place d’une structure pour l’aider à ajuster sa formation aux besoins. Le recours fréquent à des sondages auprès des professionnels, l’habitude de confier une proportion significative des cours de la filière à des professionnels, l’inclusion de stages dans le cursus de formation sont réels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procès-verbaux des réunions de la structure, Résultats de sondage, Part des cours assumés par des professionnels</li> <li>• Liste des lieux de stages,</li> <li>• Rapports de stage,</li> <li>• Conventions de partenariat interne/ externe.</li> </ul>
<b>Les objectifs de formation et d’apprentissage du programme ont-ils été établis en concertation avec le monde professionnel et/ou socio-économique?</b>	Les objectifs de formation et le contenu des maquettes de formation ont fait l’objet de discussion avec des représentants du milieu professionnel et/ou du monde socio-économique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procès-verbal de réunion ;</li> <li>• Accords de partenariat avec les professionnels ;</li> <li>• Maquettes pédagogiques etc.</li> </ul>
<b>Cette concertation a-t-elle influencée le contenu et la structure de la maquette de formation?</b>		

## DOMAINE D’ÉVALUATION 2 : ORGANISATION INTERNE ET GESTION DE LA QUALITÉ :

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont-ils établis et communiqués à toutes les personnes concernées?</b>	Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées par le programme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document officiel explicitant les processus, les responsabilités ;</li> <li>• Délégations de compétences en matière décisionnelle.</li> </ul>

Standard 2.02 : Le Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus de décision menant à la mise en œuvre du programme de formation.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Sous quelle forme la participation du PER est-elle règlementée?</b>	Le PER contribue activement à la conception, au développement et à l’assurance qualité du programme de formation. Les processus correspondants sont déterminés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement et liste, grades et spécialités des personnes impliquées ;</li> <li>• PV de réunions etc.</li> </ul>
<b>Les règles d’éthique et de déontologie professionnelle relatives à la formation sont-elles enseignées et respectées ?</b>	Des dispositions sont prises par le programme de formation pour le respect et l’enseignement des règles d’éthique et de déontologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents ou cours relatifs aux règles d’éthique et de déontologie, document de lutte contre le plagiat, Règlement des études.</li> </ul>

Standard 2.03 : Le programme de formation fait l’objet de mesures d’assurance qualité. L’institution utilise les résultats afin d’adapter périodiquement l’offre d’études.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Quel est le dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité du programme de formation? Qui est responsable de l’assurance qualité?</b>	La qualité du programme de formation est assurée à l’aide de mesures d’assurance qualité. Les responsabilités liées à la mise en œuvre de ces mesures sont établies.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence et fonctionnalité d’un comité de programme ;</li> <li>• Description des mesures d’assurance qualité et des processus mis en œuvre ;</li> <li>• Acte de nomination du responsable.</li> </ul>
<b>Si vous avez fait des évaluations, comment les résultats sont-ils exploités en vue d’améliorer le programme de formation?</b>	Les principaux résultats des évaluations sont communiqués, discutés et exploités en vue d’apporter des améliorations au programme de formation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche ou rapport d’évaluation ;</li> <li>• PV de réunion d’exploitation du rapport etc.</li> </ul>
<b>Y’a-t-il un processus qui permet aux étudiant(e)s d’exprimer leur opinion sur l’enseignement et les études? Si oui, sous quelle forme cette participation est-elle organisée?</b>	Les étudiants peuvent participer au développement et à l’assurance qualité du programme de formation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement et liste des personnes impliquées ;</li> <li>• Formulaire d’évaluation des enseignements etc.</li> </ul>

## DOMAINE D'ÉVALUATION 3 : CURRICULUM ET MÉTHODES DIDACTIQUES :

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur de Guinée et respectant les standards du CAMES.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Comment est structurée la maquette?</b>	La maquette est, dans la mesure du possible, structurée en fonction des objectifs du LMD et tient compte des développements internationaux. Les exceptions doivent être justifiées.	• Maquettes, syllabus et plans de cours.
<b>Les unités d'enseignement ont-elles toutes des plans de cours? Les contenus des cours sont-ils bien ajustés les uns aux autres?</b>	Les unités d'enseignement offertes ont toutes des plans de cours/syllabus et sont ajustées les unes aux autres, tant sur le plan de leurs contenus que du point de vue organisationnel.	• Plans de cours

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline ou de la spécialité. IL permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant(e) au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Quels sont les thèmes, contenus et méthodes de la spécialité abordés au cours des études? Correspondent-ils, pour le domaine considéré, aux standards reconnus sur le plan international?</b>	L'offre d'études permet l'acquisition des principaux concepts et méthodes de la spécialité et inclut dans la mesure du possible des sujets interdisciplinaires. La qualité de l'offre correspond, pour le domaine considéré, aux standards reconnus sur le plan international.	• Plans de cours
<b>Les découvertes scientifiques et les méthodes de travail sont-elles intégrées dans les études? Pour le master et le doctorat, combien de temps d'étude est-il prévu pour l'acquisition d'une expérience pratique de la recherche?</b>	Les résultats de la recherche en cours sont régulièrement intégrés dans le curriculum. Le contact direct des étudiants en master ou doctorat avec la recherche est assuré.	• Exemples d'intégration dans l'enseignement de méthodes et de résultats issus de la recherche, charte d'encadrement, etc.

**La préparation au marché du travail fait-elle l'objet d'activités pédagogiques spécifiques?**

**Quelles sont ces activités?**

**Si le curriculum comporte des stages crédités, ceux-ci font-ils l'objet d'une entente contractuelle avec le partenaire?**

**Comment le programme s'assure-t-il que cette entente est respectée?**

Le curriculum comprend des activités explicitement destinées à préparer les étudiants à s'insérer dans le marché du travail, telles que des stages en milieu de travail, des cours de sensibilisation à la culture des entreprises, des cours d'entrepreneuriat, etc. Les stages font l'objet de contrat entre l'entreprise et l'institution et le programme visite périodiquement le lieu du stage pour s'assurer qu'il se déroule comme prévu.

- -La liste des activités destinées à préparer au marché du travail et quelques exemples de contrat de stage etc.
- -Exemple de rapport de visite des lieux de stage

**Quelles sont les méthodes d'enseignement employées? Quelle quantification (nombre des heures de contact, nombre de crédits attribués) est donnée aux différentes méthodes d'enseignement de chaque unité d'enseignement?**

Les méthodes d'enseignement permettent d'atteindre les buts de formation fixés. Les méthodes d'enseignement choisies sont adaptées aux contenus transmis et motivent les étudiant(e)s à apprendre de façon autonome et responsable.

- Commentaire sur les diverses méthodes d'enseignement en fonction des contenus.

**Des méthodes d'enseignement particulièrement innovantes sont-elles utilisées? dans un tel cas, quelles sont-elles et pour quelles raisons sont-elles employées?**

Les différents modes d'apprentissage sont pris en compte par la diversité des méthodes d'enseignement.

- -Exemples de méthodes d'enseignement innovantes et commentaires

**Quelles sont les unités d'enseignement (durée, crédits) obligatoires pour l'obtention de titre?**

**Quelle est la part passée à suivre un enseignement et celle consacrée au travail personnel?**

Le temps effectivement consacré par les Étudiant (e) s à leurs activités d'études concorde approximativement avec celui prévu par la maquette.

- Système de crédit et application pratique.

**Quelles sont les possibilités offertes aux étudiant(e)s pour tester régulièrement l'état de leurs connaissances et d'évaluer les compétences qu'ils ont acquises?**

L'enseignement inclut la possibilité pour les étudiant (e) s de s'autoévaluer périodiquement. Des exercices et tests adaptés sont à disposition afin de tester et d'approfondir leurs compétences.

- Exemples d'instruments d'auto-évaluation et commentaires.

**A quel rythme et sous quelle forme les étudiant(e)s sont-ils jugés/ évalués au cours de leur cursus?**

**Sur quels éléments sont-ils évalués? Les formes d'examen employées permettent-elles d'atteindre les objectifs de formation annoncés? Comment les étudiant(e)s sont-ils informés du jugement porté sur leurs prestations?**

L'évaluation continue des étudiants, de même que les examens, sont adaptés aux objectifs de formation et à l'enseignement (buts visés, contenus, méthodes et fréquence des évaluations). Les étudiant(e)s sont périodiquement informés des résultats obtenus dans les évaluations continues ainsi qu'aux examens.

- Réglementation concernant l'évaluation des apprentissages, ainsi que des exemples de documents d'évaluation et d'examen etc.

**Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.**

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>A quelles conditions est soumise l'obtention d'attestations, de crédits, d'évaluations intermédiaires et de diplômes académiques?</b>	Les conditions d'obtention d'attestations et de diplômes académiques (attribution de crédits, évaluations intermédiaires) sont règlementées et publiées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement des études.</li> </ul>

**Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiant(e)s.**

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Le programme suit-il attentivement la progression de ses étudiant(e)s? Dispose-t-il de statistiques sur les taux de réussite des unités d'enseignement du programme?</b>	Le programme dispose de statistiques exhaustives sur les taux de réussite des unités d'enseignement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document relatif aux taux de réussite des unités d'enseignement au cours des dernières années.</li> </ul>
<b>Au cours des dernières années, le programme a-t-il fait des efforts pour améliorer les taux de réussite?</b>	Le programme s'est continuellement efforcé d'améliorer les taux de réussite, par exemple en modifiant la maquette, en changeant les charges de cours de certains enseignants, en offrant des activités pédagogiques ou un encadrement spécial aux étudiant(e)s.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exemples d'initiatives prises pour améliorer la réussite des étudiant(e)s.</li> </ul>

**DOMAINE D'ÉVALUATION 4 : PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET /OU DE RECHERCHE (PER) :**

**Standard 4.01 L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>De quelle expérience d'enseignement le corps enseignant du programme peut-il se prévaloir?</b>	Lors de la sélection et de l'engagement des enseignants, les compétences didactiques et l'expérience dans l'enseignement sont prises en compte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères de sélection établis.</li> </ul>

<b>Quelles sont les qualifications scientifiques du PER engagé dans le programme de formation?</b>	Les enseignants possèdent des compétences dans les thèmes qu'ils enseignent. Ils sont aptes à établir des liens avec d'autres thèmes abordés au cours de l'enseignement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CV des enseignants.</li> <li>• Ratio d'enseignant de rang A autres enseignants ;</li> </ul>
<b>Quelles sont les mesures et les ressources à disposition pour garantir, sur plusieurs années, la stabilité du corps enseignant?</b>	La majorité des enseignants prend part à l'enseignement pour au moins la durée d'un cycle complet de formation. Ceci est assuré par des conditions d'engagement et de travail adéquates. Une part appropriée de l'enseignement est prise en charge par des enseignants à temps plein de l'institution.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conventions, contrats d'engagement ;</li> <li>• Actes de nomination, etc.</li> </ul>
<b>Quelle proportion de l'enseignement est assurée par des enseignants permanents?</b>		
<b>Évaluez-vous régulièrement l'enseignement?</b>	L'évaluation de l'enseignement se fait systématiquement par une cellule interne d'assurance qualité. Les résultats sont transmis aux enseignants concernés et aux autorités académiques. Lors de la répartition des tâches d'enseignement, les compétences didactiques des enseignants sont prises en considération. Lorsque les prestations scientifiques ou didactiques d'un enseignant sont insuffisantes, la participation à une formation continue ou à un perfectionnement est recommandée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation correspondante et exemples d'applications pratiques ;</li> <li>• Fiche et formulaire d'évaluation des enseignements.</li> <li>• Exemples d'exploitation des résultats issus de l'évaluation des enseignements.</li> </ul>
<b>Si oui, comment cela se fait-il? Les résultats de l'évaluation de l'enseignement ont-ils une influence sur les activités d'enseignement confiées au PER?</b>		

**Standard 4.02 La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges du PER (Professeurs, maîtres de conférence, chargés d'enseignement, maîtres-assistants, assistants, etc.) comprennent-ils des indications concrètes sur la répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration?</b>	Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges contiennent des indications concrètes concernant les tâches à accomplir dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, des prestations de services et de l'administration.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exemples de contrats et/ou de cahiers des charges représentatifs.</li> </ul>
<b>Le temps de travail effectivement consacré par le PER à l'enseignement et à la recherche correspond-il au temps prévu pour effectuer ces tâches?</b>	Le temps de travail effectivement consacré à l'enseignement et à la recherche correspond à celui prévu dans le contrat d'engagement/ le cahier des charges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplois de temps ;</li> <li>• Cahiers de textes etc.</li> </ul>

Standard 4.03 La mobilité du PER est effective.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Comment le PER est-il composé? Veuillez spécifier la part des enseignants internes à l'institution et celle des enseignants invités, provenant d'institutions nationales et étrangères.</b>	Le programme de formation doit être organisé de façon à rendre possible l'échange d'enseignants avec d'autres institutions nationales et étrangères.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition des enseignants selon leur institution d'origine ;</li> <li>• Description des modalités d'échanges</li> <li>• Lettre d'invitation ;</li> <li>• Ordres de missions ;</li> <li>• Rapports de mission.</li> </ul>

## DOMAINE D'ÉVALUATION 5 : ETUDIANT(E)S :

Standard 5.01 Les conditions d'admission dans le programme sont publiées et respectées.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Quelles sont les conditions d'admission dans le programme?</b>	Les conditions d'admission dans le programme de formation et les procédures d'admission sont déclarées à temps.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document relatif aux conditions d'accès et aux procédures d'admission.</li> </ul>

Standard 5.02 L'égalité des chances entre étudiantes et étudiants est réalisée.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Comment la population estudiantine s'est-elle développée au cours des dernières années? Quelle est la proportion d'étudiantes et d'étudiants dans les différentes cohortes en formation?</b>	Une statistique détaillée concernant les étudiant(e)s indique la part respective d'étudiantes et d'étudiants en cours d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données statistiques commentées, etc.</li> </ul>
<b>Comment l'égalité des chances est-elle assurée au niveau des conditions et des procédures d'admission, de l'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des apprentissages?</b>	Dans leur ensemble, les conditions d'études garantissent l'égalité des chances entre étudiantes et étudiants. En particulier, l'égalité des chances n'est pas remise en cause par les délais, la forme et le contenu des évaluations des apprentissages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document relatif aux conditions et aux procédures d'admission, d'organisation et de déroulement des études</li> </ul>

Standard 5.03 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>En fonction des ressources humaines disponibles, de quelle manière est assuré un encadrement adéquat des étudiant(e)s?</b>	En fonction des ressources humaines disponibles, un encadrement de qualité satisfaisante est garanti.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• -Données quantitatives concernant l'encadrement (selon les divers modes d'enseignement) ;</li> <li>• -Résumé de l'évaluation de la qualité de l'encadrement.</li> </ul>
<b>Les résultats d'évaluation relatifs à la qualité de l'encadrement sont-ils pris en compte lors de l'adaptation des enseignements?</b>	Les résultats des questionnaires envoyés aux étudiant(e)s, aux enseignants et aux <i>alumni</i> sont régulièrement exploités dans le but d'optimiser la qualité de l'encadrement dans l'enseignement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exemples de réalisation et d'exploitation des différentes évaluations, etc.</li> </ul>
<b>Comment et où les étudiant(e)s peuvent-ils être conseillés sur leurs études et sur les prestations dont ils peuvent bénéficier?</b>	Les étudiant(e)s bénéficient de conseils appropriés concernant leurs études, leur financement et leurs futures carrières.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• -Exemple d'utilisation des services de la structure d'accueil, de conseil et d'aide à l'insertion des étudiant(e)s.</li> </ul>

Standard 5.04 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Le programme dispose-t-il de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail? Si oui, quels sont-ils?</b>	Le programme dispose d'un centre d'information où se trouve une liste d'employeurs potentiels ainsi que diverses informations sur les mécanismes d'insertion. Les étudiant(e)s peuvent y obtenir des conseils appropriés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des employeurs des diplômés.</li> </ul>
<b>Le programme maintient-il à jour une liste de ses diplômés, des emplois qu'ils occupent et du temps pris pour obtenir un premier emploi?</b>	Le programme possède cette liste et s'en sert pour garder contact avec ses diplômés et les consulter.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des diplômés, adresses professionnelles ;</li> <li>• Mailing professionnel des diplômés etc.</li> </ul>

Standard 5.05 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>L'organisation des études permet-elle les échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires?</b>	La structure des études est telle que la mobilité nationale et internationale des étudiant(e)s en est facilitée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description des échanges d'étudiants au plan national et au plan international.</li> </ul>
<b>Quelles mesures le programme d'études ou de formation ou l'institution prend-il pour encourager la mobilité des étudiant(e)s?</b>	Les accords interuniversitaires existants prévoient la reconnaissance transparente et mutuelle des prestations des étudiant(e)s (système de crédits). Les étudiant(e)s obtiennent dans le cadre de la mobilité un appui logistique. Au besoin, les accords existants sont renforcés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exemples de programme de mobilité ;</li> <li>• Liste des étudiant(e)s admis dans le cadre de la mobilité.</li> </ul>

## DOMAINE D'ÉVALUATION 6 : DOTATION EN RESSOURCES :

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Quels sont les équipements et locaux (salles de cours/séminaire, laboratoires, bibliothèques, moyens informatiques, moyens pédagogiques, espaces sociaux, bureaux, espaces d'études, etc.) mis à disposition du programme de formation?</b>	Le programme de formation dispose de l'infrastructure nécessaire à la réalisation durable de ses objectifs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description sommaire des infrastructures à disposition pour l'enseignement, la recherche et l'administration ;</li> <li>• Mettre à disposition durant la visite des experts les informations détaillées.</li> </ul>
<b>De quelles ressources financières le programme de formation dispose-t-il?</b>	Le programme de formation dispose de ressources financières suffisantes pour atteindre ses objectifs durant plusieurs cycles d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budgets et bilans financiers des dernières années.</li> </ul>

## DOMAINE D'ÉVALUATION 7 : SANTÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT :

Standard 7.01 : Le programme de formation dispose de conditions de santé et d'hygiène compatibles avec ses objectifs et domaines d'activités.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Le programme de formation bénéficie-t-il de façon satisfaisante des services d'une infirmerie?</b>	L'établissement possède une salle de premiers soins disposant d'équipements et de médicaments adéquats, ou est en collaboration avec un centre de soin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte de création du comité d'hygiène.</li> <li>• Contrat de partenariat.</li> </ul>
<b>Le programme a-t-il des toilettes appropriées?</b>	Le programme de formation possède des toilettes séparées, filles et garçons, appropriées et en assure régulièrement le nettoyage et l'entretien.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La liste détaillée des toilettes.</li> </ul>
<b>Le programme est-il en relation avec le comité d'hygiène de l'établissement?</b>	L'établissement a un comité d'hygiène fonctionnel. Le programme s'insère harmonieusement dans les activités du comité d'hygiène.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document portant sur les activités du programme en lien avec le comité d'hygiène.</li> </ul>

Standard 7.02 : Le programme de formation s'assure que son dispositif de sécurité est fonctionnel et approprié à son public. Il possède un dispositif de sécurité et de secours fiable et opérationnel.

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<p>Dans les locaux destinés au programme de formation, existe-il:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des extincteurs au niveau des espaces publics;</li> <li>• de bouches d'incendies,</li> <li>• d'issues de secours balisées?</li> </ul>	<p>Dans les locaux et infrastructures destinés au programme de formation, il existe des extincteurs régulièrement contrôlés dans les espaces communs. Des issues de secours balisées ont été aménagées.</p> <p>Il y existe également une bouche d'incendie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'évacuation des bâtiments du programme de formation.</li> </ul>

**Standard 7.03 : L'établissement veille à la propreté et à la sécurité de son environnement. L'établissement possède un dispositif de protection et d'amélioration de son environnement.**

Questions relatives au standard	Points de référence/critères	Documents de preuve
<b>Le programme de formation participe-t-il à la politique de préservation de l'environnement de l'établissement?</b>	Le programme de formation participe à la politique de préservation de l'environnement de l'établissement.	• Document de politique ou activités de préservation de l'environnement etc.
<b>Le programme a-t-il un comité/structure chargé des questions environnementales?</b>	Le programme de formation ou l'établissement a mis en place une structure de veille et de suivi des questions environnementales.	• Document de mise en place contenant les missions et les responsabilités.